

R 29.6.10
en ligne

5236

Assez de la langue de bois ^{24H} _{12.1.2010}

Depuis longtemps, il est de bon ton chez les politiques et les assureurs de déclarer avec des sanglots dans la voix qu'on est très attaché à la médecine de cabinet, et tout particulièrement à la médecine de premier recours. Mais pour ce qui est des actes, c'est bien autre chose.

Depuis près d'une décennie, ces beaux parleurs n'ont cessé de prendre des mesures inefficaces sur les coûts de la santé, mais qui ont pour effet direct de décourager les jeunes médecins de s'installer en cabinet. Irrémédiablement, l'accumulation de ces mesures nous amène à la mort programmée de la médecine de premier recours.

Parmi les plus destructrices, rappelons le numerus clausus à l'entrée des études de médecine et le moratoire sur l'ouverture de nouveaux cabinets, qui nous ont conduits à l'imminente pénurie de médecins, la dénaturation progressive de l'esprit du TarMed, censé à l'origine favoriser la médecine de premier recours et, pour finir, la baisse massive du tarif du laboratoire, qui a touché de plein fouet les médecins généralistes.

La seule mesure concrète prise ces dernières années en faveur de la médecine de famille a été l'introduction d'une taxe de dérangement pour les visites à domicile. La visite est très spécifique de la médecine

L'INVITÉ

JEAN-PIERRE PAVILLON
PRÉSIDENT
DE LA SOCIÉTÉ
VAUDOISE
DE MÉDECINE



«Les assureurs ne peuvent plus affirmer une chose et faire le contraire, prétendre soutenir la médecine de famille et supprimer la taxe de visite»

de famille. La prise en charge coordonnée des patients à leur domicile par les médecins de famille et les services de soins à domicile permet de maintenir les plus âgés et dépendants dans leur milieu le plus longtemps possible, et de différer ainsi les coûteuses hospitalisations et les placements en EMS.

L'introduction de cette taxe, plus symbolique que rémunératrice, a constitué un pas important vers la reconnaissance du travail social des médecins de famille. Lors de la polémique sur les tarifs de laboratoire, M. Couchepin l'avait même présentée comme une compensation indirecte de la

perte de revenu sur le laboratoire.

Aujourd'hui, les assureurs décident unilatéralement et sans aucune concertation de supprimer cette taxe au mois de mars prochain. Au moment de cette annonce, le représentant de SantéSuisse a, de plus, eu l'incroyable culot de déclarer que les assureurs «vont poursuivre leur réflexion sur la façon de soutenir la médecine de premier recours».

En fait de réflexion, voilà dix ans que les assureurs attaquent les médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes. Ils ont systématiquement encouragé, voire inspiré, M. Couchepin dans sa politique catastrophique de destruction de la médecine de cabinet. Cette suppression du seul encouragement de la médecine de famille que nous ayons connu depuis longtemps représente le bouquet de leur campagne de dénigrement.

Maintenant, cela suffit. Les assureurs ne peuvent plus affirmer une chose et faire le contraire. Soit ils persistent à prétendre soutenir la médecine de famille et ils le font vraiment en maintenant la taxe de visite, soit ils admettent face à la population qu'ils ne sont que des comptables de la santé et qu'ils se moquent éperdument de l'avenir de la médecine de famille, de la qualité des soins et de l'intérêt réel de leurs assurés.